CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E25592 **VALABLE JUSQU'AU** 11/10/2024

ÉDITÉ LE **18/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/09/2002
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **443 723 523 00025**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3662220 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 21083599322

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 21083599322

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **TECHNIQUES ENERGIE**

2,RUE MERCEDES BENZ
67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03 88 49 87 83 **Fax :** 03 88 47 80 93
Portable :

Site Internet : www.techniques-energie.com
E-mail : info@techniques-energie.com

Responsabilité légale :
GABRIEL DENIDORE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/07/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/07/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.